

Avis de constitution

SOCIETE « THUNDER METALS »

Siège Abidjan, Cocody, Angré 9eme Tranche non loin de l'immeuble CGK et de l'école Saint Maroc, Lot 477, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THUNDER METALS »

Objet : L'obtention, l'aliénation et l'exploitation semi-industrielle de toutes concessions minières ; l'extraction de tout minerai notamment l'or, le fer, le manganèse, le lithium etc. ; la prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de tous procédés, licence, brevets, et marques de fabrication entrant dans l'objet de la société, et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières, juridiques ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 9eme Tranche non loin de l'immeuble CGK et de l'école Saint Maroc, Lot 477, Ilot 22

Dirigeant(s) M ALLOU KOUASSI KOFFI ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03127 du 08/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19806/GTCA/RC/2024 du 08/04/2024

